

## **RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA**

Le Comité permanent des affaires législatives présente son premier rapport :

### **Réunion :**

Le Comité s'est réuni le 19 décembre 2022, à 10 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

### **Question à l'étude :**

Le rapport annuel d'Élections Manitoba pour l'année se terminant le 31 décembre 2021.

### **Composition du Comité :**

- M<sup>me</sup> COX;
- M. le *ministre* GOERTZEN;
- M. le *ministre* JOHNSTON (Assiniboia);
- M<sup>me</sup> MARCELINO;
- M. MOSES;
- M. SMOOK.

Le Comité a élu :

- M. SMOOK à la présidence;
- M<sup>me</sup> COX à la vice-présidence.

### **Personne étant intervenue :**

M<sup>me</sup> Shipra Verma, *directrice générale des élections*, Élections Manitoba

### **Rapport étudié et adopté :**

Le Comité a examiné le rapport annuel d'Élections Manitoba pour l'année se terminant le 31 décembre 2021 et l'a adopté sans modifications.

Le président,

Rapport présenté par :

\_\_\_\_\_

M. SMOOK

Le 19 décembre 2022